

SAPEURS-POMPIERS DE L'AIN

ANNEXE 1 GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

ACCOMPAGNATEUR DE PROXIMITÉ

Notions fondamentales APC

L'approche par compétence (APC) est une véritable philosophie d'apprentissage visant à développer la capacité de chaque personne à résoudre des problèmes auxquels elle est confrontée dans son activité.

On définit la compétence comme étant la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes (connaissances, habiletés, attitude) et externes (documents, outils, moyens), qui permet de faire face à une situation complexe, de résoudre un problème par la construction d'une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées.

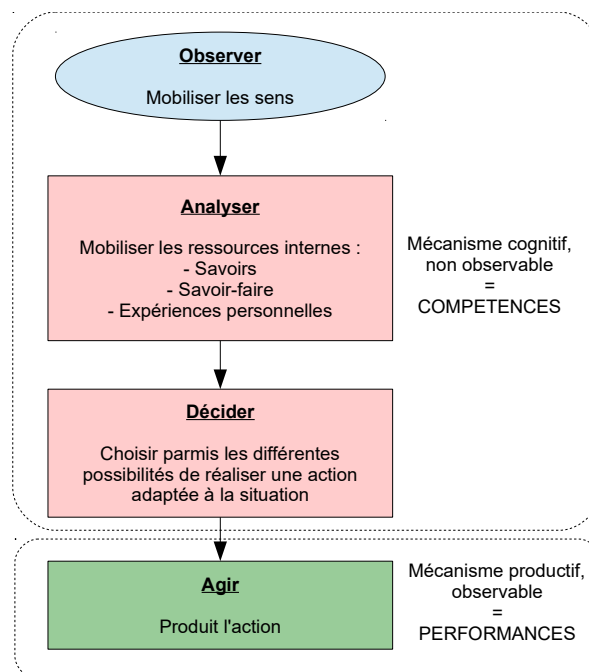
Les compétences s'exercent dans des situations contextualisées et diversifiées qui impliquent un processus d'adaptation (et non de reproduction de mécanismes) et de transfert d'une situation à l'autre.

La compétence résulte donc d'un mécanisme cognitif (intellectuel) et ne peut être directement observé.

En revanche, la performance qui résulte du mécanisme cognitif, est une action que l'on peut observer, mesurer et qui produit un résultat.

Toute action est précédée d'une réflexion qui se déroule en trois étapes :

- **Observer** : la personne utilise ses sens
- **Analyser** : la personne raisonne à partir de ses observations, de son savoir, son savoir-faire, son vécu personnel et professionnel.
- **Décider** : la personne choisit parmi les hypothèses et décide d'une action



L'APC favorise le développement des compétences individuelles par l'individualisation des apprentissages. Cette approche se centre sur les personnes en prenant en compte les compétences déjà acquises, ce qui, de ce fait, fait disparaître les programmes pré-construits.

Le développement des compétences chez les sapeurs-pompier nécessite donc de mettre les apprenants en situation professionnelle/opérationnelle, dans des conditions au plus proche de la réalité de leur activité de travail pour leur permettent de mobiliser leurs ressources cognitives et émotionnelles et développer les mécanismes cognitifs et productifs qui vont leur permettre de résoudre ces situations.

Toutes ces situations doivent impérativement être suivies de temps de réflexion. Ce temps de réflexion appelé « auto-diagnostic » peut être accompagné par un formateur. C'est une compétence à développer par l'apprenant, son accompagnement se base donc sur son degré d'autonomie. Cette pratique évaluative élargit le champ d'implication de l'apprenant dans la formation. Il n'est plus simplement acteur de sa formation mais devient auteur de sa formation, capable d'analyser ses propres pratiques et évoluer de manière autonome.

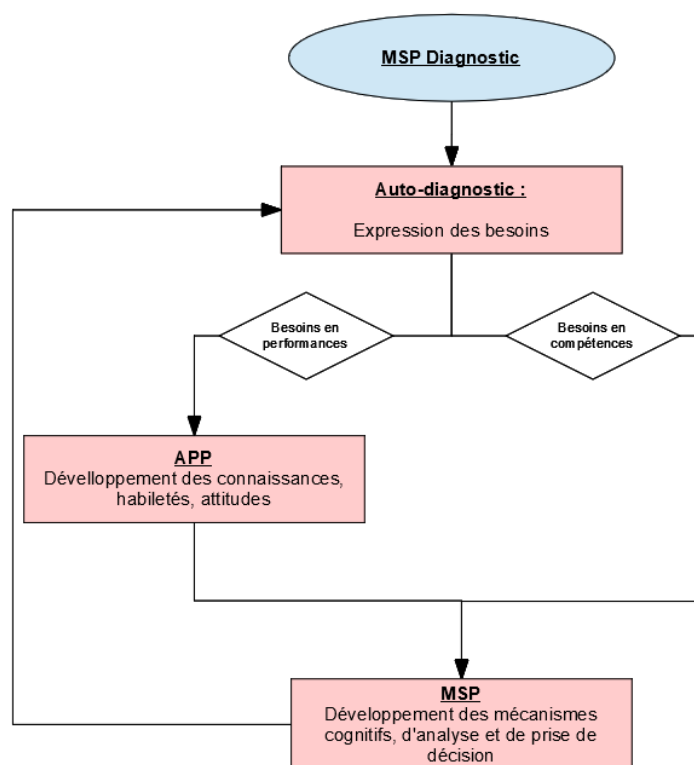
La mise en œuvre de l'auto-diagnostic dans les parcours de professionnalisation représente un triple enjeu :

- L'entrée de chaque personne dans un état d'esprit autoréflexif
- le développement et le maintien des compétences à long terme
- La montée en compétence des SDIS

A partir de l'auto-diagnostic, les apprenants identifient et expriment leurs besoins individuels en matière de compétence et/ou de performance auxquels l'équipe pédagogique répondra par la mise en place d'ateliers pédagogiques personnalisés (APP), ou de nouvelles MSP ciblant les compétences à développer.

Les ateliers pédagogiques personnalisés (APP) ont vocation à répondre à certains besoins en développant les connaissances et les habiletés avant d'être confronté à une nouvelle mise en situation (Cf.fiche ressource n°4).

Ainsi, le parcours de professionnalisation individualisé des sapeurs pompiers peut être schématisé de la façon suivante :



L'apprenant est accompagné par un formateur dans son parcours de professionnalisation. Pour cela, le formateur doit nécessairement être formé à l'accompagnement.

L'accompagnement d'un apprenant dans son développement professionnel nécessite de la part des formateurs une représentation diamétralement opposée à la représentation commune actuelle du modèle transmissif de l'éducation nationale.

La réussite du parcours de professionnalisation en APC repose sur la posture du formateur d'une part, et la confiance des apprenants dans ce dispositif d'autre part.

Les formateurs deviennent donc des accompagnateurs, qui facilitent la construction professionnelle d'une personne en étant à l'écoute, bienveillant et en faisant preuve d'empathie.

La Mise en Situation Professionnelle

Les règles de mise en œuvre des MSP

L'équipe pédagogique doit s'efforcer de créer des MSP dans les conditions s'approchant au plus près de la réalité en évitant d'interférer pour ne pas perturber l'apprenant.

Les scénarios des MSP sont élaborés de manière à cibler les compétences définies dans le référentiel de formation. Le niveau de difficulté des MSP est adapté de manière individuelle aux zones proximales de développement (ZPD) des apprenants ainsi qu'à leur environnement professionnel.

La ZPD se situe entre deux points sur la ligne du développement progressif. Le point A correspond au degré de développement actuel et le point B correspond au plus grand développement possible pour l'apprenant dans un avenir très proche.

Des lots de matériels spécifiques dédiés à la réalisation de MSP ainsi que des engins armés de matériels opérationnels sont mis à disposition de l'équipe pédagogique.

La sécurité des intervenants (sapeurs-pompiers, SAMU, FSI, tiers, élus...) devra être prise en considération par l'équipe pédagogique lors de la construction de la MSP. Une charte des règles à mettre en œuvre dans la réalisation des MSP est jointe au présent document. Afin de se prémunir de toutes procédures à l'encontre du SDIS, les équipes pédagogiques doivent apporter une attention particulière à cette organisation. Une fiche d'aide à la réalisation (analyse des risques sur site) est à la disposition des équipes pédagogiques à la fin de cette annexe.

FORMATION:.....DU:.....

Les obligations de l'équipe pédagogique:	
La sécurité des intervenants (apprenants / formateurs / tiers personne) est de la responsabilité de l'équipe pédagogique.	
L'utilisation de feu réel doit être conforme à la réglementation en cours au SDIS de l'Ain	
L'intervention en hauteur ou sur des voies ouvertes à la circulation doit répondre aux éléments de sécurité incombant à ces environnements.	

Aide à la préparation des MSP	Observation
En fonction des coutumes ou du contexte local, l'autorité municipale sera avisée, au préalable, de toute action de formation sur le territoire de la commune (ex: mail/tp au secrétariat de mairie)	
Le responsable de stage prend contact en amont de la formation avec les responsables des sites extérieurs (habitations, entreprises, voie publique...), pour déterminer les modalités de mise en œuvre des MSP. Il en informe le chef de bureau formation du groupement territorial concerné. Tout élément de correspondance (mail/courrier/convention) doit être conservé.	
Une autorisation préalable de l'autorité municipale, ou des services compétents, doit être recherchée avant l'organisation des mises en situation sur la voie publique ou bâtiments publics.	
L'organisation de MSP dans des établissements recevant du public (ERP) doit faire l'objet d'une information préalable auprès du chef du bureau prévention du groupement territorial concerné. Des conseils pourront être donnés à l'équipe pédagogique notamment lorsqu'un établissement en avis défavorable sert de lieu de formation. (Remplir le registre de sécurité en fin de MSP)	
L'organisation de MSP dans des établissements répertoriés (ETARE) doit faire l'objet d'une information préalable auprès du chef du bureau prévention du groupement territorial concerné.	

Durant la MSP	Observation
Pour chaque MSP réalisée à l'extérieur des structures du SDIS01, susceptibles de générer des appels au 18, une information systématique doit être faite auprès du CTACODIS à chaque début et fin de MSP en précisant l'adresse exacte et le scénario réalisé.	
Pendant les phases de transit des véhicules en MSP, le code de la route doit être respecté : l'utilisation des dispositifs lumineux et sonores est proscrite.	
Sur les lieux de la MSP, pour assurer la sécurité des intervenants, les moyens de signalisation et de sécurisation doivent être mis en œuvre (gyrophare, balisage d'urgence, EPI...)	
La sollicitation d'un citoyen (victime, témoin, requérant...) nécessite l'accord de celui-ci. L'acceptation par ce dernier le place comme collaborateur occasionnel « sollicité » du service public au terme de la jurisprudence. Une attention sera portée sur les personnes en situation de handicap, les mineurs et les adultes placés sous la responsabilité d'un tuteur. Dans ces deux derniers cas l'autorisation du tuteur légal sera recherchée.	
Des lots de matériels spécifiques dédiés à la réalisation de MSP ainsi que des engins armés de matériels opérationnels sont mis à disposition de l'équipe pédagogique par les groupements territoriaux ou le CFD.	
L'emploi d'odorant « gaz naturel » nécessite une information préalable des occupants des lieux et/ou du voisinage. Avant de quitter les lieux l'équipe pédagogique veillera à ventiler les locaux et s'assurer que les odeurs ne provoquent pas d'inquiétude auprès des habitants. Bonne pratique : des relevés « explosimètres » peuvent être réalisés avant de quitter les lieux et ainsi s'assurer qu'une fuite réelle ne soit pas dissimulée par l'emploi d'odorant de formation.	
Une attention particulière doit être portée par les intervenants pour éviter de créer d'éventuels dégâts ou salissures. Un kit de nettoyage est spécialement mis à disposition de l'équipe pédagogique pour laisser les lieux des MSP en bon état de propreté.	
La mise en œuvre de feux réels doit être faite dans le respect des procédures départementales et le cas échéant des dispositions spécifiques prévues dans la convention qui régit les conditions d'utilisation du bâtiment. (cf. note opérationnelle relative aux feux réels en formation). Le personnel doit avoir les EPI adaptés à l'environnement.	

Toute utilisation de gaz (toxique, asphyxiant, explosif...) est proscrite

Cette fiche sera conservée par le CIS lors de l'organisation de FMPPA ou jointe au dossier administratif du stage pour les formations organisées par les groupements ou le CFD

L'Auto-diagnostic et outils d'aide

Auto-diagnostic de l'existant

Dès son arrivée, l'apprenant est mis en situation. Cette mise en situation diagnostic l'aide à s'auto-diagnostiquer d'une part et à comprendre les enjeux, le fonctionnement et l'intérêt de cette approche.

Pour le formateur, ces mises en situations concourent à la conception du parcours individuel de professionnalisation. Pour ce faire, ils disposent du livret individuel de suivi.

Le formateur indique à l'apprenant les compétences en jeu dans la MSP diagnostic et l'accompagne dans son auto-diagnostic.

L'apprenant doit évaluer :

- Les compétences maîtrisées
- Les compétences à travailler

Quel que soit son évaluation, il est indispensable qu'il réfléchisse aux raisons de cette évaluation. La réflexion sur les actions réalisées est un moment incontournable de la construction des compétences.

Auto diagnostic accompagné (post-action)

Au même titre que l'évaluation de l'existant, chaque MSP réalisée par l'apprenant est suivie d'un temps d'auto-diagnostic qui peut être accompagné par le formateur. L'apprenant réfléchit à ses actions et verbalise les raisons de ses choix. Cette verbalisation est accompagnée par le formateur afin de centrer la réflexion sur les actes. Pour cela le formateur a pour mission d'aider l'apprenant à trier tout ce qui est du registre des opinions, du but, de l'émotion. Empathique, il écoute activement ce qui est dit et peut ainsi poursuivre la construction du parcours en accord avec l'apprenant.

Le formateur indique à l'apprenant les compétences en jeu dans chaque MSP et l'accompagne dans l'auto-diagnostic.

L'apprenant doit évaluer :

- Les compétences maîtrisées
- Les compétences à travailler

Entretien intermédiaire

L'entretien périodique est détaché de l'action et peut intervenir au moment choisi par l'apprenant. Il peut intervenir autant de fois que l'apprenant le souhaite. Le formateur doit rester attentif à l'évolution de l'autonomisation de l'apprenant.

Ce moment intime favorise une régulation du formateur dans le parcours de l'apprenant. En effet, détaché de l'action, l'entretien périodique permet à l'apprenant d'évaluer ses besoins en définissant avec le formateur les choix à venir. La liberté de parole participe activement au développement du sentiment d'efficacité personnelle.

Entretien final d'acquisition

L'entretien d'acquisition consiste en un entretien durant lequel l'apprenant, accompagné par un formateur, détermine s'il a acquis ou non l'ensemble des compétences défini dans le RIOFE.

Le binôme renseigne le tableau de validation des compétences dans le livret de suivi individuel qui détermine l'aptitude finale de l'apprenant.

Pour prononcer l'aptitude de l'apprenant, le formateur doit s'assurer :

- que le participant a acquis ou partiellement acquis l'ensemble des compétences de l'ACPRO;
- de la maîtrise des procédures et des techniques relatives à l'activité;

Après le stage : le plan d'action

A l'issue de la formation présentielle, un plan d'action est établi conjointement entre l'apprenant et l'équipe pédagogique. Il doit permettre à l'apprenant de poursuivre le développement de ses compétences au sein de son unité opérationnelle de manière accompagnée.

AUTO DIAGNOSTIC POST ACTION

Nom, Prénom :

Date:

Thème de la MSP :

OBSERVER	Ce que j'ai observé :		
	Difficultés :		
	Personnes (SP, Victimes, tiers)		
	Urgence vitale :	Traumatisme / Brûlures :	Agression :
	Intoxication/Asphyxie :	Panique :	Autres :
	Biens		
	Incendie / Explosion :	Effondrement :	Inondation :
	Propagation :	Électricité / Gaz :	Autres :
	Environnement		
	Météo :	Nucléaire :	Chimique :
Sur-accident :	Radiologique :	Autres :	
Pollution :	Biologique :		
ANALYSER	Ce que j'ai analysé :		
	Difficultés :		
DÉCIDER	Ce que j'ai décidé :		FFICACITÉ DES ACTIONS ?
	Difficultés :		
Mes axes de travail:			

Outils d'aide à l'auto-diagnostic :

Je détiens la compétence, elle est acquise :		Je détiens la compétence, elle est acquise :	
Mon OAD est pertinent mais mes actions ne sont pas conformes aux procédures, gestes et techniques décrits dans le RIOFE Mes besoins ? Améliorer ma performance en participant à des APP		Mon OAD est pertinent et mes actions sont conformes aux procédures, gestes et techniques décrits dans le RIOFE. Mes besoins ? Poursuivre mon parcours de professionnalisation, réaliser des <u>MSP</u> avec une ZPD plus élevée pour développer mes compétences	
Compétence (s) +		Performance (s)+	
Je ne détiens pas la compétence, elle est non acquise ou en cours d'acquisition : Mon OAD est incomplet ou hasardeux et mes actions ne sont pas conformes aux procédures, gestes et techniques décrits dans le RIOFE. Mes besoins ? Améliorer ma performance en participant à des APP et Poursuivre mon parcours de professionnalisation en réalisant des <u>MSP avec une ZPD adaptée</u> pour développer mes compétences		Je ne détiens pas la compétence, elle est non acquise ou en cours d'acquisition : Mon OAD est incomplet ou hasardeux mais mes actions sont conformes aux procédures, les gestes, les techniques décrits dans le RIOFE. Mes besoins ? Poursuivre mon parcours de professionnalisation, réaliser des <u>MSP avec une ZPD adaptée</u> pour développer mes compétences	
Performance (s) -		Compétence (s) -	

OAD : OBSERVER, ANALYSER, DÉCIDER

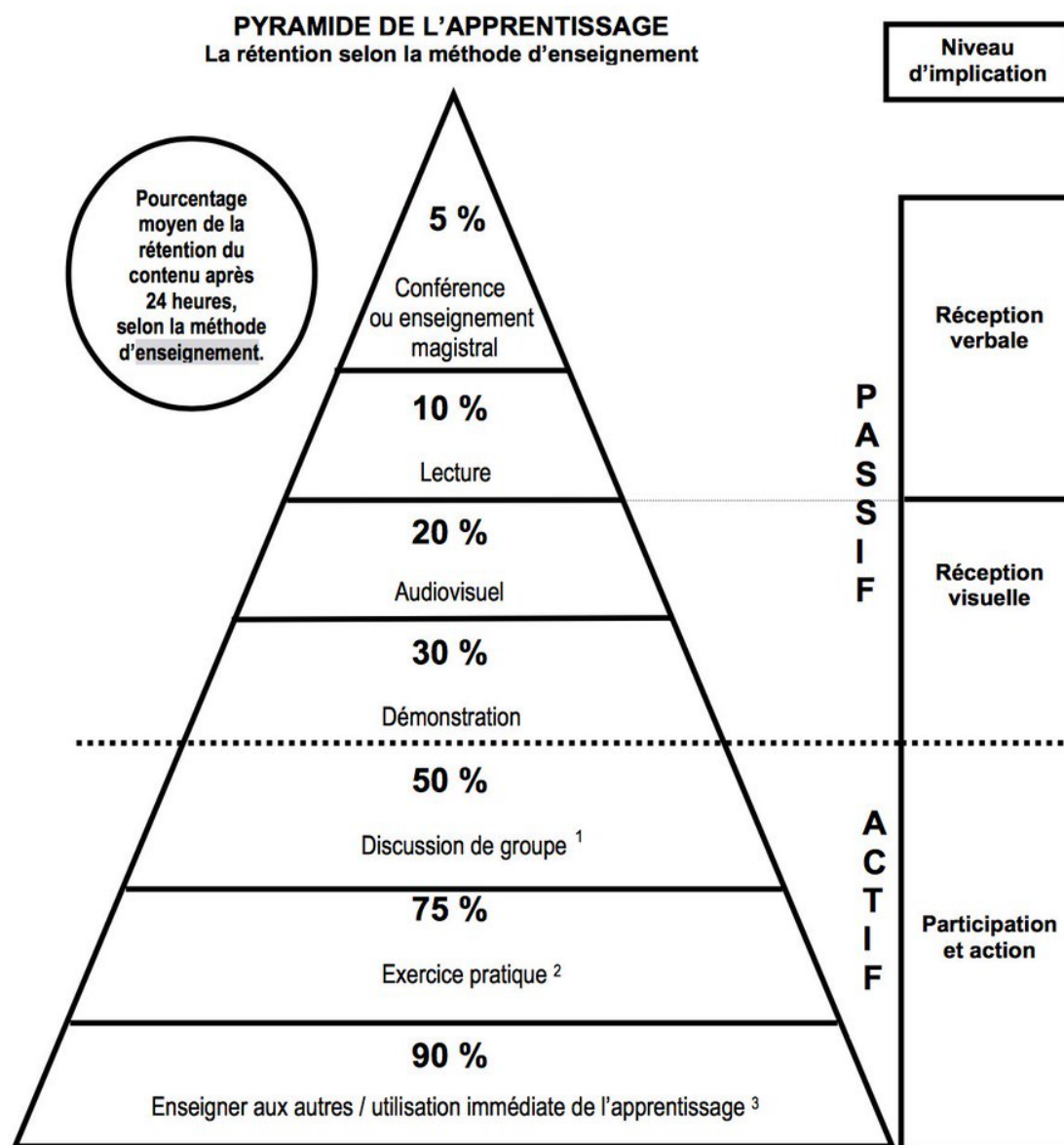
LES APP

Les APP sont réalisés, en cas de besoin, avant ou après les MSP pour développer :

* Les connaissances rendant plus intelligibles la ou les mises en situation vécues, les habiletés nécessaires à la réalisation des tâches,

* Le formateur adapte leur forme pédagogique (travaux dirigés, cours, outils numériques, ateliers pratiques, ...) en fonction des besoins des apprenants en gardant à l'esprit la pyramide d'apprentissage ci dessous.

Ces ateliers peuvent être réalisés collectivement. Le développement des connaissances et des habiletés restera quant à lui individuel.



Source : National Training Laboratories of Bethel (Maine, USA) à partir de résultats de recherches sur la mémorisation menées dans les années 1960.

¹ Entre autres, travail de groupe et apprentissage coopératif.

² «Exercice pratique» est entendu ici au sens de «ce que nous expérimentons personnellement». Il peut faire référence, entre autres, à des contextes de projets, de situations-problèmes, d'expériences multisensorielles, permettant un encodage plus profond ou une intégration plus significative des nouveaux apprentissages.

³ Entre autres, co-enseignement au sein d'équipes coopératives ou réinvestissement direct des apprentissages dans de nouveaux contextes.

CHRONOGRAMME :

Le formateur organise le temps de présence en fonction des besoins des apprenants et de leur progression.

Le FOR ACC Réfèrent	L'APPRENANT	Le FOR ACC Formateur
IMMERSION 1 (Entre 1 et 2 mois avant le JOUR 1)		
S'approprier le RIOFE ACC PRO		
	FOAD 1 : Coursus de formation, ABC de l'APC, Outils	Accompagne l'apprenant
Accompagne l'apprenant	Actions de formation en situation : MSP 1 : Animer une manœuvre de la garde	
Accompagne l'apprenant	Préparer pour le Jour 1 : MSP 2 : Animer une manœuvre de la garde (Réservation matériel, site, ...) Retex MSP 1	Accompagne l'apprenant
JOUR 1		
	Retex MSP 1 à partir du livret de suivi MSP 2 : Animer la manœuvre de la garde	Anime les échanges et propose des APP Présente l'activité à préparer pour le jour 2
IMMERSION 2 (Entre 1 et 2 mois avant le JOUR 2)		
	FOAD 2 : Les techniques pédagogiques	Accompagne l'apprenant
Accompagne l'apprenant	Actions de formation en situation : MSP 3 : Accueillir un nouvel arrivant <u>et/ou</u> Préparer le départ en formation <u>et/ou</u> Suivre un plan d'action	
Accompagne l'apprenant	Préparer pour le jour 2 : MSP 4 : Animer un APP(APC/technique pédagogique) Retex MSP 3	Accompagne l'apprenant
JOUR 2		
	Retex MSP 3 à partir du livret de suivi Restitution MSP 4 : Animer un APP Atelier de Co-développement : Utilisation des outils (grille, livret), réseau , échange de bonnes pratiques	Anime les échanges et propose des APP Anime l'atelier de co-développement Accompagne l'apprenant Présente l'activité à préparer pour le jour 3
IMMERSION 3 (Entre 1 et 2 mois avant le JOUR 3)		
	FOAD 3 : Pour aller plus loin	Accompagne l'apprenant
Entretien intermédiaire		
Accompagne l'apprenant	Actions de formation en situation : MSP 5 : Bloc de compétence 1 et/ou 2	
Accompagne l'apprenant	Préparer pour le jour 3 : MSP 6 : Animer un APP(APC/technique pédagogique) Retex MSP 5	Accompagne l'apprenant
JOUR 3		
	Retex MSP 5 à partir du livret de suivi Restitution MSP 6 : Animer un APP APP et/ou MSP en fonctions des besoins	Anime les échanges et propose des APP Accompagne l'apprenant
Entretien Final : Elaboration des plans d'actions		
Après la formation		
Mise en oeuvre du plan d'action		
Reste disponible	Encadrement de 120 h (sur 3 ans) + FMPA 4 h/an	Reste disponible

IMMERSION 1 :

FICHES DE MSP 1 : Animer une manœuvre de la garde

Bloc de compétences 1 : Développer et maintenir les compétences individuelles et collectives

Compétences à travailler :

- Animer une manœuvre de la garde
- Observer et analyser les activités en situation pour apprécier le niveau de mise en œuvre des compétences.
- Accompagner un auto-diagnostic pour une personne ou un groupe de personnes pour permettre une prise de conscience des compétences.
- Animer un APP
- Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques.
- Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Après avoir suivi votre FOAD 1 :

- Choisir un thème parmi la FMPP de tronc commun proposé par le SDIS 01,
- Dans votre CIS ou CPI, animer une MSP, accompagner un autodiagnostic et animer un APP pour un groupe de personne,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....
Faites vous confiance, faites vous plaisir...

Les ressources que vous devez mobiliser :

*** Connaissances (le savoir):**

Connaître les textes de référence relatifs aux manœuvres et aux doctrines opérationnelles, les textes réglementaires du SDIS et du CIS, les bases de l'APC.

*** Habiletés (le savoir faire) :**

Utiliser l'espace disponible pour créer un thème opérationnel,
Maîtriser les techniques de mises en œuvre du matériel,
Préserver l'intégrité du site utilisé,
Assurer les conditions de sécurité,
Utiliser les outils d'aide à l'évaluation (Autodiag post action)

*** Attitudes (le savoir être):**

Adopter une posture professionnelle,
Esprit d'initiative,
Ouverture d'esprit,
Instaurer un climat favorisant la collaboration.

Vous partagerez votre expérience en présentiel le Jour 1.

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

ACTIVITÉ A PRÉPARER POUR LE JOUR 1 :

FICHES DE MSP 2 : Animer une manœuvre de la garde

Bloc de compétences 1 : Développer et maintenir les compétences individuelles et collectives

Compétences à travailler :

- Animer une manœuvre de la garde
- Observer et analyser les activités en situation pour apprécier le niveau de mise en œuvre des compétences.
- Accompagner un auto-diagnostic pour une personne ou un groupe de personnes pour permettre une prise de conscience des compétences.
- Animer un APP
- Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques.
- Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Pendant l'immersion 1 :

- Choisir un thème parmi la FMFA de tronc commun proposé par le SDIS 01,
- Prévoir le site, les engins, le matériel et les autorisations pour animer la MSP le JOUR 1

Le jour 1 :

- Animer une MSP, accompagner un autodiagnostic et animer un APP pour un groupe de personne,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....

Faites vous confiance, faites vous plaisir...

Les ressources que vous devez mobiliser :

*** Connaissances (le savoir) :**

Connaître les textes de référence relatifs aux manœuvres et aux doctrines opérationnelles, les textes réglementaires du SDIS et du CIS, les bases de l'APC.

*** Habiletés (le savoir faire) :**

Utiliser l'espace disponible pour créer un thème opérationnel,
Maîtriser les techniques de mises en œuvre du matériel,
Préserver l'intégrité du site utilisé,
Assurer les conditions de sécurité,
Utiliser les outils d'aide à l'évaluation (Autodiag post action)

*** Attitudes (le savoir être) :**

Adopter une posture professionnelle,
Esprit d'initiative,
Ouverture d'esprit,
Instaurer un climat favorisant la collaboration.

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

IMMERSION 2 :

FICHES DE MSP 3 : Accueillir une nouvelle recrue et/ou Préparer le départ en formation et/ou Suivre un plan d'action en retour de formation

Bloc de compétences 2 : Accompagner la personne dans la structure

Compétences à travailler :

- Contribuer à l'intégration de la personne dans l'unité.
- Aider et accompagner la personne dans sa progression et son engagement.
- Préparer le départ en formation.
- Suivre un plan d'action en retour de formation.
- Animer un APP
- Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques.
- Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Après avoir suivi votre FOAD 2 :

- Choisir un thème parmi les 3 proposés concernant l'accompagnement d'une personne,
- Dans votre CIS ou CPI, accompagner la personne,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

*Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....
Faites vous confiance, faites vous plaisir...*

Les ressources que vous devez mobiliser :

*** Connaissances (le savoir) :**

Connaître les techniques et moyens de communication au sein de l'organisation
Connaître les bases du management
Connaître les différents cursus de formation de l'unité

*** Habiletés (le savoir faire) :**

Conseiller objectivement les individus

*** Attitudes (le savoir être):**

Bienveillance
Capacité d'écoute
Ouverture d'esprit
Instaurer un climat propice au dialogue

Vous partagerez votre expérience en présentiel le Jour 2.

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

ACTIVITE A PREPARER POUR LE JOUR 2 : **FICHES DE MSP 4 : Animer un APP**

Bloc de compétences 1 : Développer et maintenir les compétences individuelles et collectives

Compétences à travailler :

- Animer un APP
- Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques
- Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Pendant l'immersion 2 :

- Préparer un thème parmi la liste suivante (Les apprenants et le formateur définissent ensemble la répartition des thèmes lors de la présentation du travail en J1)

Thème	Techniques pédagogiques	Nom de l'accompagnateur de proximité
APC : définition et atouts	remue-méninges	
Mises en situations professionnelles (MSP)	travail de groupe	
Ateliers pédagogiques personnalisés (APP)	entraînement par ateliers	
Le Schéma de la compétence	questionnement	
Auto-diagnostic (existant ou post-action)	MSP	
Performance / Capacité / Compétence	Métaplan ^R / Post-it ^R	

Le jour 2 :

- Animer votre APP,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

*Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....
Faites vous confiance, faites vous plaisir...*

Les ressources que vous devez mobiliser :

*** Connaissances (le savoir):**

Favoriser l'autonomie des apprenants dans leur recherche
Mettre à disposition des apprenants les outils pédagogiques
Accompagner les apprenants dans l'apprentissage

*** Habiletés (le savoir faire) :**

Connaissances en didactique
Ouverture à la diversité des méthodes et techniques pédagogiques (études de cas, FOAD...)

*** Attitudes (le savoir être):**

Etre attentif
Etre assertif (intervenir à bon escient)
Etre réactif

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

IMMERSION 3 :

FICHES DE MSP 5 : Animer une manœuvre de la garde et/ou Accueillir une nouvelle recrue et/ou Préparer le départ en formation et/ou Suivre un plan d'action en retour de formation et/ou participer à une action de formation au CFD ou en groupement

Bloc de compétences 1 : Développer et maintenir les compétences individuelles et collectives

Bloc de compétences 2 : Accompagner la personne dans la structure

Compétences à travailler :

- Animer une manœuvre de la garde
 - Observer et analyser les activités en situation pour apprécier le niveau de mise en œuvre des compétences.
 - Accompagner un auto-diagnostic pour une personne ou un groupe de personnes pour permettre une prise de conscience des compétences.
 - Animer un APP
 - Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques.
 - Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation
- et/ou
- Contribuer à l'intégration de la personne dans l'unité.
 - Aider et accompagner la personne dans sa progression et son engagement.
 - Préparer le départ en formation.
 - Suivre un plan d'action en retour de formation.
 - Animer un APP
 - Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques.
 - Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Après avoir suivi votre FOAD 3 :

- Choisir un des 5 thèmes proposés,
- Animer une manœuvre, accompagner une personne ou participer à une action de formation,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....

Faites vous confiance, faites vous plaisir...

Mobiliser toutes les ressources vues dans les activités précédentes

Vous partagerez votre expérience en présentiel le Jour 3.

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

ACTIVITE A PREPARER POUR LE JOUR 3 : **FICHES DE MSP 6 : Animer un APP**

Bloc de compétences 1 : Développer et maintenir les compétences individuelles et collectives

Compétences à travailler :

- Animer un APP
- Conseiller la ou les personnes dans leur organisation et leurs pratiques
- Établir des échanges avec les autres accompagnateurs de proximité, la hiérarchie et, le cas échéant, avec les autres acteurs de la formation.



ACTIVITE :

Pendant l'immersion 3 :

- Préparer un thème parmi la liste suivante (Les apprenants et le formateur définissent ensemble la répartition des thèmes lors de la présentation du travail en Jour 2)

Thème	Techniques pédagogiques	Nom de l'accompagnateur de proximité
La posture du formateur (bienveillance, empathie, contrat de confiance, ...)	mots clés	
La boucle de gestion en environnement dynamique	exposé interactif	
Le plan d'action	analyse d'incident	
La pyramide de l'apprentissage	exposé directif	
La zone proximale de développement	étude de cas	
L'apprenant : la peur de l'échec, le mimétisme, la frustration, la motivation, ...	mise en appétit	

Le jour 2 :

- Animer votre APP,
- Analyser vos pratiques et renseigner votre livret de suivi individuel.

Retenez que vous avez le droit d'essayer, de vous tromper et d'apprendre....
Faites vous confiance, faites vous plaisir...

Les ressources que vous devez mobiliser :

*** Connaissances (le savoir):**

Favoriser l'autonomie des apprenants dans leur recherche
Mettre à disposition des apprenants les outils pédagogiques
Accompagner les apprenants dans l'apprentissage

*** Habiletés (le savoir faire) :**

Connaissances en didactique
Ouverture à la diversité des méthodes et techniques pédagogiques (études de cas, FOAD...)

*** Attitudes (le savoir être):**

Etre attentif
Etre assertif (intervenir à bon escient)
Etre réactif

Si vous avez des questions, des remarques, des doutes ou des suggestions :

- Rapprochez-vous de votre formateur accompagnateur référent,
- Utiliser le forum de la FOAD

Les Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP)

Ressources utilisables (liste non exhaustive à compléter et à partager) :

Notions	Supports
- La zone de confort, les mécanismes du changement	Vidéo : « zone de confort, osez en sortir » Vidéo : « expérience des singes »
- La peur de l'échec, le mimétisme pour "faire plaisir au formateur", la frustration des stagiaires, la motivation...	Vidéo : « Et tout le monde s'en fout - #25 l'échec » Vidéo : « L'éducation positive: Claire Blondel at TEDxLyon » Vidéo : « Le conformisme : l'expérience de ASCH » Vidéo : « L'expérience de Milgram » Vidéo : « La motivation selon vroom »
- La perfection, le droit à l'erreur	Vidéo : « Et tout le monde s'en fout - #31 La perfection » Vidéo : « L'éducation positive: Claire Blondel at TEDxLyon »
- La posture du formateur (bienveillance, empathie...)	Vidéo : « Et tout le monde s'en fout - #19 La bienveillance » Vidéo : « Serge Tisseron l'empathie »
- Le sentiment d'efficacité personnelle	Vidéo : « Le Sentiment d'Efficacité Personnelle »
Le schéma de la communication	
Les techniques et supports pédagogiques	La pyramide des apprentissages Les savoirs essentiels (vidéo)
- La boucle de gestion des environnements dynamiques	Schéma

DES MSP (optionnelle)

ANALYSE DE RISQUE DE LA ZONE D'EVOLUTION ET DE LA MSP

Entourer les risques présents sur le site et expliquer les mesures prises pour y faire face.

L'ANALYSE DU RISQUE



Date:

Nom(s) et signature(s) FORACC:

Procès verbal d'attribution des compétences



SDIS DE L'AIN
Service Formation-Sport

PROCES VERBAL
Commission d'attribution des compétences
☐ suite à formation ☐ suite à demande de dispense de formation
accompagnateur de proximité (ACCPRO) en date: _____

Matricule	Nom	Prénom	CIS	Date de naissance	Bloc de compétences(1)		Suite à donner à l'agent (S)	attestation à éditer OUI/NON
					1	2		

Quorum 3/4, décision à la majorité, en cas de partage, la voix du Président est prépondérante

(1) Conformément à la proposition d'aptitude de l'équipe pédagogique ou de la commission de dispense de formation. (A) acquis, (ECA) en cours d'acquisition, (NA) non acquis

SUITE A DONNER A L'AGENT:

(S1) : proposition d'aptitude avec réalisation d'un plan d'action et avec perfectionnement et maintien des acquis pour conserver l'aptitude.

(S2) : proposition de non validation avec plan d'action et nouvelle évaluation du bloc non acquis.

(S3) : proposition de non validation avec nécessité de suivre la formation.

(S4) : dispense partielle de formation, indiquer le nombre de jour ou heure restant à effectuer

BLOCS DE COMPETENCES:

1: Développer et maintenir des compétences individuelles et collectives

2: Accompagner la personne dans la structure

Responsable de l'action de formation, "Rapporteur"	Personne compétente et titulaire de la formation de formateur accompagnateur, "Membre"	Directeur de l'organisme de formation "Président"
--	--	---

RIOFE ACCPRO

Service Formation-Sport SDIS01

Version du 24 novembre 2020